

RAPPORT ANNUEL

2024-2025





TABLE DES MATIÈRES

03 **MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE**

04 **À PROPOS**

13 **L'ANNÉE EN CHIFFRE**

14 **LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU**

17 **6 PROBLÉMATIQUES**

18 MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

27 DÉGRADATION ET/OU DESTRUCTION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

30 ÉROSION DES BERGES

32 SURCONSOMMATION DE LA RESSOURCE EN EAU

35 CONFLITS D'USAGES

38 INONDATION DE ZONES AVEC ENJEUX

42 **AUTRES PROJETS**

45 **IMPACT DE NOS COMMUNICATIONS**

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE

Chers membres et acteurs de l'eau,

C'est avec fierté que nous vous dévoilons le rapport annuel 2024-2025 de l'organisme.

Marquant la première année d'un nouveau cycle de gestion de l'eau avec un Plan directeur et des objectifs renouvelés, cette année a été marquée par la mobilisation des acteurs et par la planification et le développement de nombreux projets d'envergure. Que ce soit à travers l'adoption par les élus d'une déclaration d'engagement envers la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant, à travers la création d'une stratégie de mobilisation avec les représentants de la Table de concertation, ou encore à travers l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable, nous avons eu l'occasion de bâtir ensemble les fondements de la protection de la ressource en eau pour les années à venir.

Nous sommes donc très enthousiastes à poursuivre notre engagement avec vous et à concrétiser tous ces beaux projets pour l'année qui suit.

Merci une fois de plus pour votre soutien et votre engagement renouvelés !



Mathieu Madison, président

Mélanie Lauzon, directrice générale

À PROPOS

LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La GIRE doit tenir compte de tout ce qui se passe dans le bassin versant, autant les activités naturelles que les activités humaines. La mise en œuvre de la GIRE constitue un engagement majeur de la Politique nationale de l'eau adoptée en 2002.

Cette approche de gestion permet d'établir les priorités d'action en tenant compte des impacts cumulatifs sur le milieu aquatique. Elle se réfère au bassin versant comme l'unité naturelle la plus appropriée pour la gestion de l'eau.



Crédit : Bernard Brault (2022) pour Ruisseau Jackson (RJANP)

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour **protéger, utiliser et gérer** l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

NOTRE MISSION

Orchestrer la gestion intégrée de l'eau pour assurer la pérennité de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de la rivière du Nord.

LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU: AU COEUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Assurer la concertation nécessaire, la mobilisation, l'engagement, et le renforcement des capacités des acteurs, à travers la proximité, l'accompagnement, la coordination et le développement de partenariats et de projets structurants.



NOS VALEURS

- ✓ **Professionalisme**
- ✓ **Adaptabilité**
- ✓ **Proximité**
- ✓ **Coopération**
- ✓ **Responsabilité sociale**
- ✓ **Intégrité**
- ✓ **Innovation**

UN TERRITOIRE

RICHE ET VARIÉ



5 258 km de cours d'eau



3 354 lacs



16 169 milieux humides



67 % de couvert forestier



20 % de terres agricoles



6 MRC, 37 municipalités et
2 territoires hors MRC



Plus de 200 000 habitants



6 MRC, 37 MUNICIPALITÉS ET 2 TERRITOIRES HORS MRC

MRC d'Argenteuil (8)

Brownsburg-Chatham
Gore
Grenville-sur-la-Rouge
Harrington
Lachute
Mille-Isle
Saint-André-d'Argenteuil
Wentworth

MRC des Pays-d'en-Haut (9)

Estérel
Morin-Heights
Piedmont
Sainte-Adèle
Saint-Adolphe-d'Howard
Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Saint-Sauveur
Wentworth-Nord

MRC des Laurentides (10)

Ivry-sur-le-Lac
Lac-Supérieur
Lantier
Mont-Blanc
Montcalm
Saint-Agathe-des-Monts
Sainte-Lucie-des-Laurentides
Val-David
Val-des-lacs
Val-Morin

MRC La Rivière-du-Nord (5)

Prévost
Saint-Colomban
Saint-Hippolyte
Saint-Jérôme
Sainte-Sophie

Territoires hors MRC (2)

Ville de Mirabel
Territoire Tioweró:ton (réserve Doncaster)

MRC Matawinie (4)

Chertsey
Entrelacs
Notre-Dame-de-la-Merci
Saint-Donat

MRC Deux-Montagnes (1)

Saint-Placide

CONSEIL D'ADMINISTRATION



MATHIEU MADISON, président
Citoyen



ISABELLE MARCOUX, vice-présidente
Institut des territoires



DANIELLE PARENT, secrétaire
Association des Riverains du lac Barron



SYLVAIN LOISELLE
MRC des Laurentides



STÉPHANIE MORIN
MRC d'Argenteuil et citoyenne



PIERRE MORIN
MRC des Pays-d'en-Haut



STÉPHANIE FEY
Citoyenne



DAVID ARMSTRONG
Coopérative Terra-Bois

TABLE DE CONCERTATION

Secteur municipal

AMADOU LY	Ville de Mirabel
EMMA ORELLANA-PEPIN	MRC de La Rivière-du-Nord
PIERRE MORIN	MRC des Pays-d'en-Haut
SYLVAIN LOISELLE	MRC des Laurentides
STÉPHANIE MORIN	MRC d'Argenteuil (juin à décembre 2024)
JASMINE BOISSÉ	MRC d'Argenteuil (janvier à avril 2025)

Secteur économique

DAVID ARMSTRONG	Coopérative Terra-Bois
LOUIS-MARTIN SCRAIRE	Premier Lac du Nord inc.

Secteur communautaire

ANIE RIVARD-PARÉ	Éco-corridors laurentiens
BENOIT GIROUARD	Fondation Rivière
DANIELLE PARENT	Association des Riverains du lac Barron
JULIE VANNOBEL	Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Conseillers ministériels

NANCY MARTEL	MAMH (Bureau de projets Inondations)
CARMEN CORDONNIER	MAMH (Bureau de projets Inondations)
MIKHAIL MOURAD	MAPAQ (Direction régionale)
PIERRE-ALEXANDRE BOURGEOIS	MELCCFP (Direction régionale)

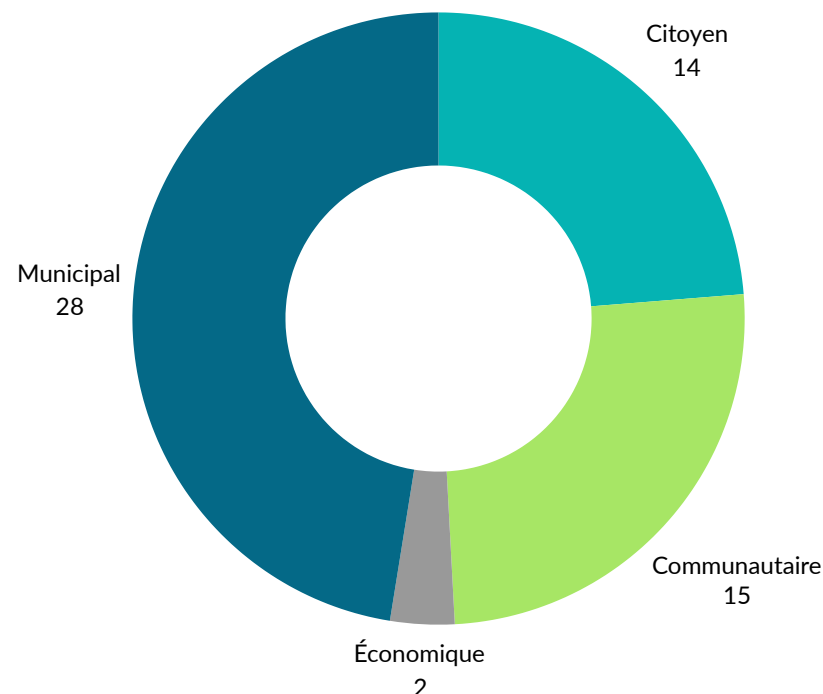


NOS MEMBRES

En 2024-2025, Abrinord a compté **59 MEMBRES**
issus des secteurs citoyen, communautaire, économique et municipal.

MERCI À TOUS NOS MEMBRES

pour votre soutien et votre implication
dans la gestion intégrée de l'eau
tout au long de l'année 2024-2025 !



LISTE DES MEMBRES PAR SECTEUR¹

Municipal

MRC d'Argenteuil

Brownsburg-Chatham
Gore
Grenville-sur-la-Rouge
Harrington
Lachute
Mille-Isle
Saint-André-d'Argenteuil
Wentworth

MRC La Rivière-du-Nord

Prévost
Saint-Colomban
Sainte-Sophie
Saint-Hippolyte
Saint-Jérôme

MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel
Morin-Heights
Piedmont
Saint-Adolphe-d'Howard
Sainte-Adèle
Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Saint-Sauveur
Wentworth-Nord

MRC des Laurentides

Lantier

Ville de Mirabel

¹ Les membres ne souhaitant pas être nommés ont été exclus de cette liste.

NOS MEMBRES

Citoyens

Genevière Gallerand	Mathieu Madison
Jasmine Boissé	Paul-Henri Ragot
John (Sean) Dalzell	Stéphanie Fey
Karen Purcell	Stéphanie Morin
Louise Guertin	Richard Nelson
Lucie Verdon	Ronald Gill
Monal Brassard	

Économique

Coopérative Terra-Bois
Les Eaux Naya inc. ([Partenaire Or - 2500\\$](#))

Communautaire

Agence des Bassins Versants de Sainte-Anne-des-Lacs
Association des lacs Solar - Caroline - Evans
Association des propriétaires du lac Daïnava
Association des résidents du lac Paul
Association des riverains du lac Barron
Association des riverains du lac la Sapinière
Association du lac L'Heureux
Association du lac Tamaracouta

Association lac Ivan
Association pour la protection de l'environnement du Lac Bois-Franc
Comité de protection du lac Deauville de l'Association des propriétaires du Domaine Deauville
Éco-corridors laurentiens
Institut des territoires
Regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marguerite-Estérel
SADC des Laurentides

L'ÉQUIPE



MÉLANIE LAUZON
Directrice générale



CYNTHIA GAGNIÈRE
Chargée de projets



MARILYNE OUIMET
Chargée de communications



ERIC GUERRA-GRENIER
Chargé de projets en restauration
des milieux humides et hydriques



LAURIE PARADIS
Chargée de projets en mobilisation



ROMAIN CABRERA
Chargé de projets



BENAFSHA AMIRI
Chargée de projets



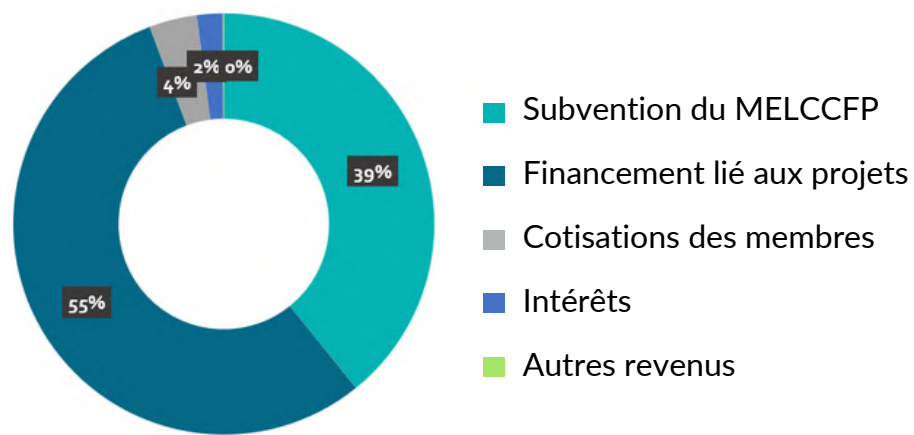
MARIE-PÉNÉLOPE GUAY
Chargée de projets



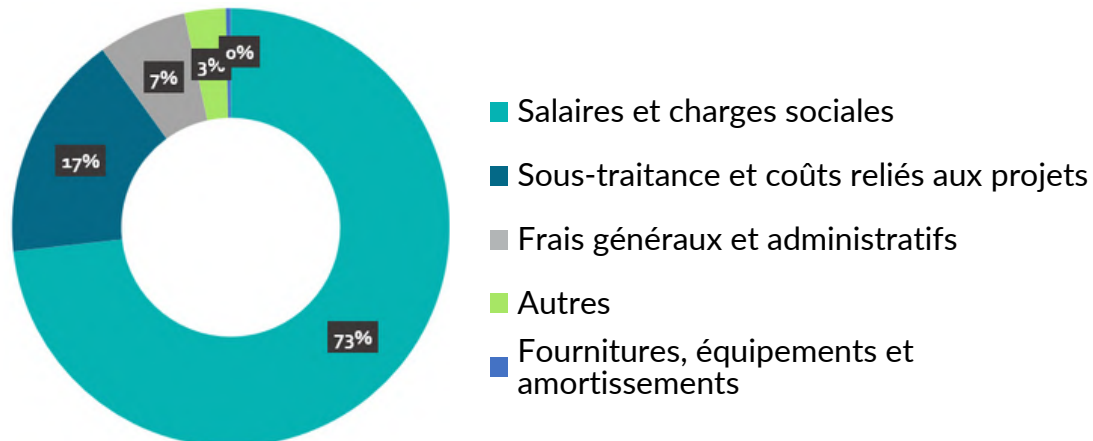
MARIE-BELLE ACHKAR
Chargée de projets

ANNÉE EN CHIFFRES

RÉPARTITION DES REVENUS



RÉPARTITION DES DÉPENSES



ABRINORD EN ACTION

Les membres de l'équipe ont mis leur expertise à profit et représenté Abrinord lors de divers événements, consultations et comités organisés par divers partenaires. Ils ont également pris part à des formations et à des webinaires afin de maintenir leurs connaissances à jour et demeurer à l'affût des meilleures pratiques dans le domaine :

13 événements organisés par nos partenaires

15 rencontres de comités

6 rencontres de concertation

39 formations ou webinaires

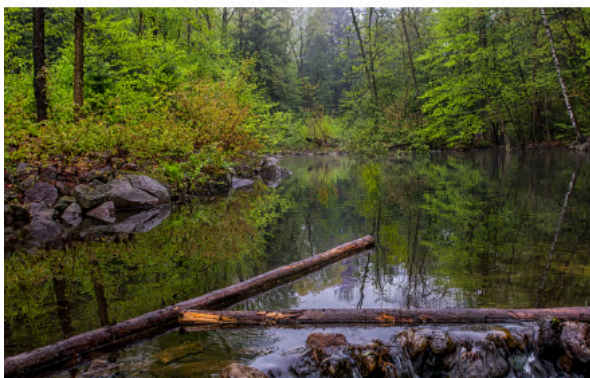
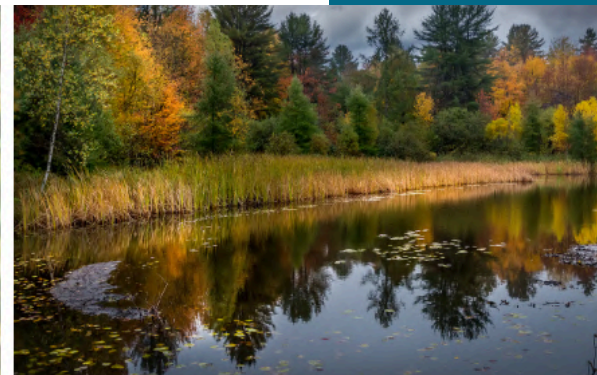
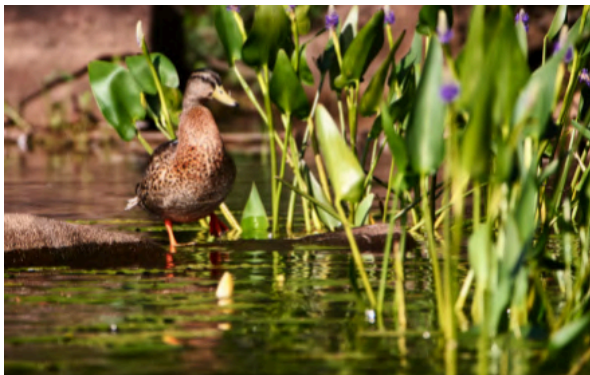
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan directeur de l'eau (PDE)* est une planification territoriale stratégique d'une zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV).

Cet outil de planification présente les priorités définies de manière concertée par les acteurs de l'eau du territoire et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre pour la conservation durable des ressources en eau afin de consolider les usages actuels et futurs.

Le PDE permet de cibler les efforts à mettre en œuvre collectivement pour préserver les ressources en eau sur le bassin versant, où les usages de l'un peuvent avoir une incidence sur les usages d'un autre.



De nombreux outils complémentaires accompagnent le PDE, offrant des informations supplémentaires pour mieux comprendre la démarche. Parmi ces documents, on retrouve notamment :

- le [portrait interactif](#)
- les fiches diagnostiques des six problématiques prioritaires
- la stratégie de mobilisation
- le plan d'action

*À noter que le PDE de la zone de gestion intégrée de l'eau de la rivière du Nord est actuellement en attente d'approbation ministérielle.

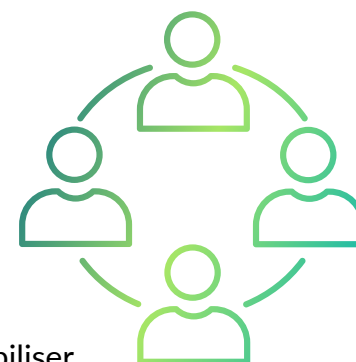
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ACTEURS DE L'EAU

BONIFICATION DE LA STRATÉGIE DE MOBILISATION DES ACTEURS DE L'EAU

En 2024-2025, la Table de concertation, accompagnée de l'équipe d'Abrinord, a bonifié la stratégie de mobilisation qui avait été préalablement déposée en 2023. Cette bonification concerne le passage à l'action pour favoriser la mise en œuvre du PDE. Par conséquent, les sujets suivants ont animé les quatre rencontres de l'année :

- Les freins et les leviers à la mobilisation
- Le persona des acteurs de l'eau de notre territoire, pour mieux les connaître et mieux les mobiliser
- Notre approche de mobilisation actuelle
- Les résultats souhaités de nos actions de mobilisation
- Les potentielles actions de mobilisation à développer



Le processus de réflexion et de concertation effectué par les représentants de la Table de concertation a mené à la définition de six objectifs de mobilisation des acteurs de l'eau auxquels y sont associées trois actions permettant de les atteindre. Ceci poursuit l'objectif d'augmenter les engagements des acteurs de l'eau en répondant aux problématiques prioritaires par le PDE sur le territoire.



PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

PLAN D'ACTION

En cette première année du Plan directeur de l'eau 2024-2034, Abrinord a procédé à un recensement des engagements des acteurs de l'eau du territoire envers l'atteinte des cibles établies dans le PDE.

Un engagement correspond à une action déjà en cours ou sur le point de débiter par un acteur. Cette démarche a permis de dresser un portrait des actions entreprises ou en voie de l'être, offrant ainsi un aperçu de l'implication des différents acteurs du territoire.

ENGAGEMENTS RÉPERTORIÉS PAR SECTEUR

78	Secteur municipal
12	Secteur économique
51	Secteur communautaire
1	Communautés autochtones



PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le Plan directeur de l'eau 2024-2034 priorise six problématiques majeures liées à la gestion de l'eau sur notre territoire. Celles-ci ont été identifiées et documentées dans des fiches diagnostiques, qui permettent d'en dégager les orientations prioritaires et de préciser les objectifs stratégiques à atteindre.

C'est en réponse à ces problématiques que les actions seront définies au fil des prochaines années.

6 PROBLÉMATIQUES



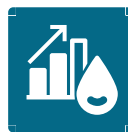
Mauvaise qualité de l'eau



Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques



Érosion des berges



Surconsommation de la ressource en eau



Conflits d'usages



Inondation de zones avec enjeux

MAUVAISE QUALITÉ DE L'EAU

De façon générale, l'eau est de meilleure qualité à la tête d'un bassin versant qu'à son exutoire. L'utilisation du territoire et la nature des sols de la région des Basses-terres du Saint-Laurent sont les principales causes de la dégradation de la qualité de l'eau amont/aval observée pour le bassin versant de la rivière du Nord, ainsi que dans certains sous bassins versants.

Le Programme de suivi de la qualité des cours d'eau permet depuis 2010 d'établir un portrait global de l'évolution de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord. D'autres projets d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau ont débuté en 2024-2025, soit pour un nouveau sous-bassin versant, soit pour de nouveaux paramètres.

Des initiatives visant à élaborer des plans d'action pour réduire les sources de contamination de l'eau ont également été développées, de même que des activités de concertation et de renforcement des compétences.



PROJETS

2024-2025



Programme de suivi de la qualité des cours d'eau



Détection des sources de contamination bactériologique



Comité de concertation spécial sur les eaux usées



Agr'EAU Solutions



Récoltons le futur



Plan de protection des sources d'eau potable



Plan directeur du Grand Ruisseau



Restauration de l'espace de liberté de la rivière du Nord



Dîner-conférence sur la gestion des eaux pluviales

PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

En 2024, le [Programme de suivi de la qualité des cours d'eau](#) d'Abrinord a célébré ses 15 ans. Il s'est poursuivi d'avril à novembre, permettant de documenter la qualité de l'eau sur le territoire. Les résultats de qualité de l'eau par station et par bassin versant sont disponibles sur [l'application Web interactive iEAU](#).

4

stations financées par la DGSEE (Direction générale du suivi de l'état de l'environnement)

7

stations Réseau-rivières ou Plan Eau

62

stations échantillonnées mensuellement

24 Cours d'eau échantillonnés

Cours d'eau Urbain

Le Grand Ruisseau
Rivière à Simon
Rivière aux Mulets
Rivière Bellefeuille
Rivière de l'Ouest
Rivière Doncaster
Rivière du Nord

Rivière Lepage
Rivière Noire (Saint-André-d'Argenteuil)
Rivière Noire (Sainte-Agathe-des-Monts)
Rivière Saint-André
Rivière Saint-Antoine
Rivière Saint-Pierre
Rivière Sainte-Marie
Ruisseau Albert-Rousseau



Ruisseau Bonniebrooke

Ruisseau des Vases

Ruisseau Doncaster

Ruisseau du lac Ménard

Ruisseau Lachute

Ruisseau Jackson

Tributaire de la rivière du Nord (« Ruisseau Olympia »)

Tributaire du Grand Ruisseau (« Petit Ruisseau »)



Mauvaise qualité de l'eau

**Toponyme non officiel*

PROGRAMME DE SUIVI

DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

PARTENAIRES FINANCIERS

Pour cette saison, **51 stations** ont été financées par **22 partenaires municipaux, autochtones, économiques et communautaires**, tandis que le gouvernement du Québec (MELCCFP) a contribué au financement de 11 stations supplémentaires, dont cinq (5) via le programme Réseau-rivières et deux (2) dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau. Abrinord est fier de réunir ces partenaires et les remercie de leur fidèle engagement !

Québec 

Partenaires communautaires



Partenaire Premières Nations



Partenaires municipaux



Détection des sources de contamination bactériologique



BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-ANTOINE

La rivière Saint-Antoine est le second cours d'eau le plus important du territoire de la Ville de Saint-Jérôme, après la rivière du Nord. Le Programme de suivi de la qualité des cours d'eau d'Abrinord permet un suivi mensuel de la qualité de l'eau de la Saint-Antoine à son exutoire depuis 2016. Ce suivi a démontré que l'eau y est fortement chargée en contaminants, surtout au niveau des coliformes fécaux. Dans le but de mieux localiser les sources de contamination bactériologique dans le bassin versant, Abrinord a procédé à une campagne d'échantillonnage plus ambitieuse de la rivière Saint-Antoine sur l'ensemble de son tracé.

Cette campagne a permis de différencier la contribution des divers tributaires de la rivière et d'identifier avec certitude l'origine de deux importantes sources de coliformes fécaux sur le territoire. Cette approche, en partenariat avec la Ville de Saint-Jérôme, aura donc permis d'aller au-delà du simple portrait de la rivière Saint-Antoine pour plutôt procéder au diagnostic de son bassin versant, et ce, en vue d'un éventuel plan d'action. Une mise en œuvre rapide de solutions pour remédier à ces situations a alors été enclenchée par les autorités municipales.

3

sources de contamination principales identifiées

151

échantillons prélevés





Détection des sources de contamination bactériologique

RIVIÈRE DE L'OUEST À BROWNSBURG-CHATHAM

La rivière de l'Ouest traverse le périmètre urbain de la Ville de Brownsburg-Chatham. Depuis 2016, Abrinord y réalise un suivi de la qualité de l'eau dans le cadre de son projet d'échantillonnage mensuel des cours d'eau. Ce suivi ponctuel a permis de déterminer que l'eau y est fortement chargée en contaminants, surtout au niveau des coliformes fécaux. Dans le but de mieux localiser les sources de contamination bactériologique dans le bassin versant, Abrinord a procédé à l'ajout de quelques stations temporaires à son suivi des cours d'eau en 2024, dans la rivière de l'Ouest et/ou ses tributaires dans les environs du périmètre urbain de la ville.

8

échantillons prélevés



Cette campagne a permis de souligner la présence de contaminants émis par des sources autres que les ouvrages de surverse, et d'identifier avec certitude un enjeu de contamination dans le sous-bassin du ruisseau Brownsburg. Les autorités municipales ont été informées de la situation, résultant en une promesse d'agir rapidement pour diminuer la contamination de l'eau sur leur territoire.



Comité de concertation spécial

SUR LES EAUX USÉES

À l'été 2023, un article est paru dans La Presse soulevant la mauvaise qualité de l'eau de la rivière du Nord. Celui-ci a déclenché une réaction de responsabilisation partagée sur le territoire et une motivation à faire de la qualité de l'eau un enjeu important. Dans cet esprit, Abrinord a mobilisé les acteurs municipaux pour amorcer une réflexion collective sur la protection des ressources en eau sur l'ensemble du territoire du bassin versant. Ainsi, les employés et élus municipaux du bassin versant ont été invités à participer au Comité de concertation spécial sur les eaux usées.

Le travail accompli par le comité a permis de réaliser une première étape cruciale, soit la mise en commun des intentions et des souhaits des municipalités de la région, servant de pistes de solution pour améliorer et protéger la qualité de l'eau du bassin versant. Les deux rencontres du comité ont permis la corédaction d'une déclaration d'engagement, finalement adoptée et signée par vingt-huit municipalités, puis appuyée dans la foulée par trois MRC et une municipalité.



Pour la concrétiser, chaque engagement traduit un axe de solution envisageable concernant des thèmes comme la diminution des apports en eaux usées, l'optimisation de la gestion des eaux de ruissellement, la réduction du gaspillage de l'eau, la mise en valeur écorécréative de la rivière du Nord et de son bassin versant, et bien d'autres.

2

Rencontres de comité

28

Municipalités signataires

4

MRC solidaires

1

Municipalité solidaire



En savoir plus sur les engagements



Agr'EAU Solutions

Lancé en 2023, le projet Agr'EAU Solutions faisait suite au portrait/diagnostic du bassin versant du ruisseau des Vases réalisé en 2021-2022. Dans la continuité de cette démarche, le projet visait à améliorer la qualité de l'eau tout en soutenant un plus grand nombre de producteurs dans leurs efforts pour améliorer la gestion de l'eau à la ferme.

Ce projet d'accompagnement, entièrement gratuit pour les producteurs agricoles du bassin versant, avait pour objectif de favoriser le partage de connaissances et la planification de solutions concrètes pour répondre à plusieurs problématiques : l'érosion des berges, la sédimentation, la perte de sols cultivables et la dégradation de la qualité de l'eau. Voilà un des premiers projets qui a permis de positionner Abrinord en tant qu'acteur significatif dans le secteur agroenvironnemental.

En 2024-2025, nos efforts de consultation et d'implantation de solutions hydroagricoles ont été concentrés plus précisément sur les bassins versants suivants :

- la rivière Rouge (Saint-André) (niveau 3)
- le ruisseau des Vases (niveau 4)

6

Agriculteurs accompagnés

8

Plans et devis personnalisés produits



Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-vert.



Mauvaise qualité de l'eau |



Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques |



Érosion des berges

Récoltons le futur

En 2023 s'était amorcé une grande démarche de mobilisation des producteurs agricoles de la ZGIE du Nord. Financé en majorité par le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du MELCCFP, le projet Récoltons le futur visait à outiller les producteurs face aux problématiques affectant la qualité de l'eau (érosion excessive des berges, dégradation des milieux humides et hydriques, lessivage de contaminants, etc.).

ÉTUDE DE LA DYNAMIQUE DES CONCENTRATIONS DE COMPOSÉS DE PESTICIDES ET DE CONTAMINANTS ÉMERGENTS

Menée par le département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM, ce volet visait à acquérir des connaissances sur la dynamique des concentrations de certains composés retrouvés dans les pesticides communs et de certains contaminants émergents dans les eaux de surfaces, les eaux souterraines et les sols du bassin versant de la rivière Saint-André. Grâce à la collaboration de nombreux producteurs, la campagne d'échantillonnage s'est poursuivie puis conclue en 2024. Les résultats démontrent la présence régulière ou systématique de pesticides et de nutriments dans chacune des trois catégories d'échantillons.

2

sites d'échantillonnage pour les sols

2

sites d'échantillonnage pour les eaux souterraines

3

sites d'échantillonnage pour les eaux de surface



Récoltons le futur

DÉMARCHE DE MOBILISATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Pour clore ce projet d'une durée de deux ans, un dernier événement a été organisé à l'automne 2024. Les producteurs ayant participé à des projets agroenvironnementaux pilotés par Abrinord ont été conviés à une soirée de reconnaissance tenue sous la forme d'un 5@7 convivial. Ce moment privilégié a permis de souligner les efforts croissants du secteur agricole en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau, tout en leur présentant les résultats de l'étude réalisée dans le cadre du premier volet du projet.

- 19 participants au 5@7
- 4 secteurs d'acteurs de l'eau
- 8 propriétaires de terres agricoles



Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Mauvaise qualité de l'eau |



Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques |



Érosion des berges

DÉGRADATION ET/OU DESTRUCTION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Sur notre territoire, on retrouve 16 169 milieux humides, 3 354 lacs et 5 258 kilomètres de cours d'eau. On estime qu'environ 11% des milieux humides du territoire sont protégés et que seulement 1% des lacs et 1,7% des cours d'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) sont situés dans des aires protégées. Entre 2006 et 2022, des interventions en milieux humides et hydriques ont été autorisées sur une superficie de plus de 182 hectares pour les MRC du territoire et la ville de Mirabel.

Plusieurs projets ont été réalisés en 2024-2025 afin d'améliorer les connaissances sur les sources de dégradation des milieux humides et hydriques sur la ZGIE.

PROJETS

2024-2025



Détection de la châtaigne d'eau



Restauration de l'espace de liberté de la rivière du Nord



Agr'EAU Solutions



Récoltons le futur



Plan directeur du Grand Ruisseau

Détection de la châtaigne d'eau

Depuis plusieurs années, la châtaigne d'eau est présente dans le lac des Deux-Montagnes, ainsi que dans la baie de Carillon où l'invasion est très préoccupante. On en retrouve également dans la portion aval de la rivière des Outaouais, notamment dans la baie de Lochaber et dans le Canal de Grenville, tout juste en amont de la ZGIE du Nord.

À l'été 2024, Abrinord a participé à la détection de la châtaigne d'eau sur quatre zones de la rivière des Outaouais dans le cadre du projet de lutte contre la châtaigne d'eau du MELCCFP. Plus de 300 rosettes de châtaigne d'eau ont été observées et arrachées dans deux zones, incluant à l'exutoire de la rivière du Nord.

4 sorties terrain

+70 kilomètres parcourus

+300 rosettes de châtaignes arrachées

Ce projet est réalisé en partenariat avec la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables (DEFLMV) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs.

Québec 



Restauration de l'espace de liberté de la rivière du Nord

ENTRE MIRABEL ET LACHUTE

En amont du centre-ville de Lachute, les terres en bordure de la rivière du Nord sont régulièrement inondées. Ces crues, souvent printanières, deviendront plus fréquentes et intenses avec les changements climatiques. Ces inondations accélèrent l'érosion des berges, contaminent l'eau de surface et rendent les terres agricoles presque incultivables. Situés dans l'espace de liberté de la rivière du Nord, ces champs font partie intégrante de sa plaine inondable.

Face à cette situation, plusieurs familles de producteurs agricoles ont uni leurs voix pour demander à Abrinord et à l'Institut des territoires de développer un plan de restauration des milieux humides et hydriques sur ces terres.



La première phase du projet, amorcée en 2024, a permis de compléter :

- Une caractérisation écologique détaillée (été 2024) ;
- Une analyse du réseau de drainage agricole (automne 2024).

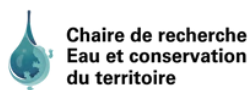
La mobilisation des producteurs et la concertation avec les riverains constituent une étape clé de cette démarche collective axée sur la résilience, la cohabitation des usages et la santé des écosystèmes.

Ce projet bénéficie d'une participation financière du gouvernement du Québec s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH) et de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques du Québec adoptée en juin 2017.



INSTITUT
DES
TERRITOIRES

UQÀM



Mauvaise qualité de l'eau |



Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques |



Inondation de zone avec enjeux |



Conflits d'usage



Érosion des berges

ÉROSION DES BERGES

Dans la province géologique du Grenville, plusieurs zones de contraintes liées à l'érosion des berges existent en bordure de la rivière du Nord en raison de la présence de dépôts de surface majoritairement de type marin et fluvial. La Plate-forme du Saint-Laurent, située au sud de la ZGIE du Nord, est la plus propice aux phénomènes d'érosion et de transport des sédiments. Plusieurs secteurs en bordure de la rivière du Nord et de ses principaux tributaires ont des dépôts de surface de type fluvial et généralement composés de gravier et de sable.

Cette année, plusieurs projets ont permis de réduire les impacts de l'érosion des berges, dont une formation spécifique sur la gestion environnementale des fossés organisée par Abrinord dans le cadre du projet Rencontres-conférences.

PROJETS

2024-2025



Contrôle de l'érosion : Gestion environnementales des fossés



Restauration de l'espace de liberté de la rivière du Nord



Agr'EAU Solutions



Récoltons le futur



Plan directeur du Grand Ruisseau



Rencontres-conférences

CONTRÔLE DE L'ÉROSION : GESTION ENVIRONNEMENTALES DES FOSSÉS

Les pratiques traditionnelles d'entretien des fossés favorisent l'érosion des sols, entraînant non seulement l'obstruction des canalisations et la perte de sol, mais aussi une augmentation de la charge de contaminants qui se déversent dans les lacs et les cours d'eau. Avec les changements climatiques, ces problèmes sont exacerbés, ce qui accroît les impacts environnementaux et économiques.

C'est dans ce contexte qu'Abrinord, en collaboration avec le RAPPEL, la MRC des Pays-d'en-Haut et la Ville de Saint-Sauveur, a organisé une formation sur les principes de base en matière d'érosion et les techniques indispensables à connaître pour limiter l'érosion des sols, notamment lors des travaux d'entretien de fossés.

Près de 35 participants issus du milieu municipal ont assisté à cette formation animée par Jean-François Martel, directeur général du RAPPEL. Parmi les principaux sujets abordés figuraient : les processus régissant l'érosion, les impacts économiques et environnementaux, ainsi que les principes de base en matière de gestion de l'érosion.

Une portion de la journée a ensuite été consacrée à une visite terrain : un plus petit groupe, principalement composé d'employés des travaux publics, s'est déplacé dans différents secteurs de la Ville de Saint-Sauveur pour établir un diagnostic et mieux comprendre comment adapter les techniques en fonction des conditions particulières de chaque site.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité. Nous remercions la RAPPEL, la MRC des Pays-d'en-Haut et la Ville de Saint-Sauveur pour leur collaboration dans l'organisation de l'événement.



SURCONSOMMATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Les grands préleveurs de la ZGIE détenant une autorisation active prélèvent majoritairement de l'eau souterraine (82 %). L'analyse de la distribution des grands préleveurs en secteurs d'activités établit que les plus grands consommateurs appartiennent aux catégories commerciale et municipale. Le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la région des Laurentides (PACES) a révélé que pour la ZGIE, les volumes de prélèvement des grands préleveurs (+ 75 m³/j) en eaux souterraines ont augmenté de 2016 à 2019, passant d'environ 11 M m³/an à 17 M m³/an. L'objectif de consommation d'eau résidentielle en litres par personne par jour (l/pers/d) pour chaque municipalité est fixé à 235 l/pers/d, soit la moyenne canadienne. L'analyse des données de consommation d'eau résidentielle en litres par personne par jour (l/pers/d) pour chaque municipalité de la ZGIE révèle que 75 % d'entre elles n'avaient pas atteint l'objectif de consommation d'eau résidentielle en 2018.

Cette année, Abrinord a eu l'occasion d'aborder cette problématique dans le cadre de l'élaboration d'un Plan de protection des sources d'eau potable en partenariat avec 9 municipalités de son territoire.

PROJETS

2024-2025



Plan de protection des sources d'eau potable



Plan directeur du Grand ruisseau



Plan de protection des sources d'eau potable

Afin de faire face aux menaces identifiées dans leur analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable, neuf municipalités des Laurentides se sont unies pour élaborer un Plan de protection des sources d'eau potable (PPS) en partenariat, accompagnées d'Abrinord. Les neuf municipalités ont choisi de réaliser ce plan conjoint dans un esprit de solidarité amont-aval, privilégiant la collaboration plutôt que des démarches individuelles.

Cette initiative vise à préserver ou améliorer la qualité et la quantité de l'eau potable. Elle répond aux menaces potentielles identifiées dans les analyses de vulnérabilité, réalisées conformément au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) du Gouvernement du Québec.

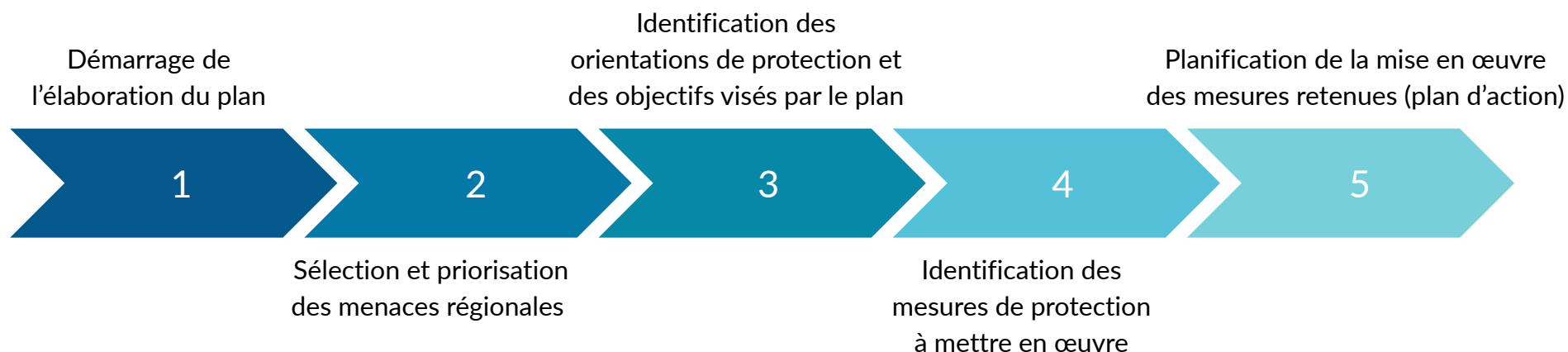
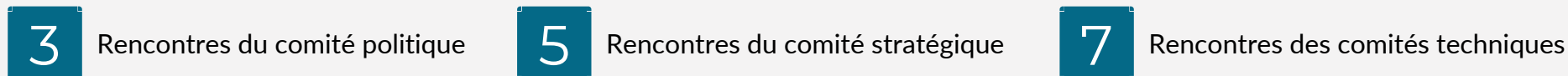


LES PROBLÉMATIQUES PRIORISÉES DANS L'ÉLABORATION DU PLAN :

- Eaux usées des installations septiques individuelles
- Eaux usées municipales et industrielles
- Disponibilité et quantité d'eau
- Inondations
- Entretien des routes
- Transport et entreposage d'hydrocarbures
- Sites contaminés

Plan de protection des sources d'eau potable

LES RENCONTRES ET ÉTAPES RÉALISÉES



Québec 

PARTENAIRES MUNICIPAUX



Surconsommation de la ressource en eau |  Mauvaise qualité de l'eau

CONFLITS D'USAGES

Plusieurs types d'usages de la ressource en eau sont répertoriés sur la ZGIE. Pour les secteurs agricoles, municipal, commercial et industriel, on retrouve plusieurs grands préleveurs, l'approvisionnement en eau municipal, la privatisation des rives, ainsi que des usages qui contribuent à la mauvaise qualité de l'eau et à la dégradation/destruction des milieux humides et hydriques. Pour le secteur du récréotourisme, l'attractivité du territoire, la multiplicité des activités en lien avec la ressource en eau et la présence de barrages anthropiques sont des usages bien courants. L'utilisation de la ressource en eau par différents secteurs qui ont des intérêts divergents envers celle-ci apporte son lot de conflits d'usages.

En 2024-2025, Abrinord a entamé un projet de Plan directeur pour le Grand Ruisseau, dans lequel la conciliation des usages aura sans doute une grande place.

PROJETS

2024-2025



Plan directeur du Grand ruisseau



Restauration de l'espace de liberté de la rivière du Nord

Plan directeur du Grand Ruisseau

Le bassin versant du Grand Ruisseau, situé principalement dans la Ville de Saint-Sauveur, fait face à plusieurs défis, notamment concernant ses milieux humides et hydriques. Pour y remédier, la Ville de Saint-Sauveur a mandaté Abrinord afin d'évaluer la qualité du bassin versant du Grand Ruisseau. Le but de ce projet est l'élaboration d'un Plan directeur de l'eau du bassin versant du Grand Ruisseau afin d'améliorer la qualité de l'eau tout en harmonisant les activités pratiquées.

Pour assurer une approche concertée, la Ville de Saint-Sauveur a diffusé un sondage auprès des citoyens du bassin versant afin d'identifier les préoccupations des citoyens et des parties prenantes quant à la protection et à la revalorisation des ressources en eau. En parallèle, des rencontres individuelles ont également eu lieu avec des membres d'association de lac et du milieu économique.



Mauvaise qualité de l'eau |



Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques |



Érosion des berges



Inondation de zone avec enjeux |



Surconsommation de la ressource en eau |



Conflits d'usage

Plan directeur du Grand Ruisseau

DIAGNOSTIC ET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Pour poser un diagnostic précis du bassin versant et proposer des solutions adaptées, il est essentiel de compiler les connaissances existantes et d'acquérir des données complémentaires. À cette fin, les études suivantes ont été amorcées en 2024 et seront poursuivies jusqu'à l'automne 2025 :

- Synthèse des connaissances actuelles
- Étude approfondie de la qualité de l'eau
- Inventaires fauniques
- Caractérisation des bandes riveraines et détection des espèces exotiques envahissantes



43

Répondants à un sondage sur la valeur écologique et sociologique du Grand ruisseau

5

Entrevues auprès d'acteurs clés pour documenter leur préoccupations

3

Stations ajoutées au programme de suivi mensuel

4

Inventaires fauniques réalisés :

- Salamandres de ruisseaux
- Salamandres à quatre orteils
- Grenouilles des marais
- Couleuvres



Mauvaise qualité de l'eau |



Dégradation et/ou destruction des milieux humides et hydriques |



Érosion des berges



Inondation de zone avec enjeux |



Surconsommation de la ressource en eau |



Conflits d'usage

INONDATION DE ZONES AVEC ENJEUX

Dans la portion au nord du territoire, situé dans le Bouclier canadien, les secteurs inondés sont souvent situés dans les zones de confluence de plusieurs rivières (ex. Sainte-Adèle : rivières du Nord et Doncaster) ou des secteurs à méandres (ex. Val-Morin). Les secteurs les plus vulnérables aux inondations sont situés dans les Basses-terres du Saint-Laurent, au sud de la ZGIE. La population y est la plus dense et plusieurs cours d'eau d'importance trouvent exutoire dans la rivière du Nord. L'arrivée de l'eau sur un relief plat provoque le ralentissement de la vitesse d'écoulement, occasionnant le gonflement des cours d'eau et leur débordement bien souvent en zones urbaines ou agricoles.

En 2024, Abrinord a réalisé plusieurs initiatives visant à faire connaître les solutions possibles pour réduire le risque d'inondation.

PROJETS

2024-2025



Activités de concertation sur la résilience et l'adaptation aux inondations



Dîner-conférence sur la gestion des eaux pluviales



Restauration de l'espace de liberté de la rivière du Nord



Plan directeur du Grand ruisseau



Activités de concertation sur la résilience et l'adaptation aux inondations

Deux activités de concertation ont été organisées en collaboration avec la Direction des bureaux de projets en inondations de l'Ouest – Rivière Outaouais Est du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ces rencontres ont permis de rassembler des représentants des différents ministères, organismes, universités, municipalités et MRC afin d'échanger sur les actions à mettre en place afin d'amorcer l'adaptation du territoire face aux inondations dans une solidarité amont-aval.

PREMIÈRE ACTIVITÉ DE CONCERTATION - JUIN 2024

Réunissant une trentaine de participants, cette première rencontre leur a permis d'assister à des présentations visant à les informer au sujet de diverses initiatives, notamment :

- un survol des planifications existantes des MRC
- la présentation du Projet d'évaluation des risques pour le bassin versant de la rivière du Nord
- un exposé sur l'Évaluation de la vulnérabilité aux inondations et à la mobilité des cours d'eau (ÉVIM)

Deux activités collaboratives ont également été tenues afin d'identifier, d'une part, les besoins actuels en acquisition de connaissances, et d'autre part, des pistes d'action à réaliser à l'échelle du bassin versant.

Plusieurs idées exprimées et partagées au cours de cette journée pourraient donner lieu à des initiatives concrètes, élaborées dans une solidarité amont-aval, pour renforcer la résilience collective face aux inondations.



Activités de concertation sur la résilience et l'adaptation aux inondations

DEUXIÈME ACTIVITÉ DE CONCERTATION - 19 NOVEMBRE 2024

Cette deuxième activité avait pour objectif de poursuivre et d'approfondir les réflexions amorcées, en mettant l'accent sur des exemples concrets de projets d'adaptation du territoire. L'événement a rassemblé 35 participants, dont plusieurs ayant également pris part à la rencontre de juin.

Trois présentations inspirantes ont permis de mettre en lumière différentes approches d'adaptation du territoire face aux inondations :

- Municipalité de Val-Morin : Vision pour l'adaptation face aux inondations
- MRC d'Argenteuil : Projet d'opérationnalisation de l'espace de liberté à Lachute
- Conseil régional de l'environnement de Lanaudière – Adaptation face à l'aléa pluvial

Deux ateliers de collaboration ont ensuite permis de clarifier les rôles et responsabilités liés à la réalisation de projets d'adaptation sur le territoire.



En partenariat avec la Direction des bureaux de projets en inondations de l'Ouest – Rivière Outaouais Est du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



Inondation de zone avec enjeux

Dîner-conférence sur la gestion des eaux pluviales

En novembre 2024, Abrinord a convié les acteurs économiques de la région au Dîner-conférence sur la gestion des eaux pluviales. C'est donc une quinzaine de participants et de collaborateurs qui se sont ainsi rassemblés au restaurant Barils & Ardoises à Prévost pour cette rencontre axée sur l'échange et la sensibilisation.

L'événement visait à encourager les discussions et la collaboration autour de solutions concrètes pour atténuer les impacts des changements climatiques en milieu urbain. En plaçant la protection des ressources en eau et la gestion des eaux pluviales au cœur de la discussion, cette rencontre a permis un échange de connaissances et de bonnes pratiques inspirantes.

L'événement a été animé par Mme Pascale Rouillé, urbaniste et présidente de l'entreprise Les Ateliers Ublo. Elle a partagé des solutions innovantes pour faire face aux défis liés la gestion des eaux pluviales, en mettant en avant la collaboration avec les services d'urbanisme des municipalités.

M. Paul Germain, maire de Prévost et M. Xavier-Antoine Lalande, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, ont également pris parole afin de mettre en lumière des initiatives exemplaires, l'importance de la gestion de l'eau et d'adapter les politiques de gestion des eaux face aux enjeux climatiques.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité. Abrinord tient à remercier Les Ateliers Ublo, la Ville de Prévost et la MRC de La Rivière-du-Nord pour leur précieuse collaboration.



Mauvaise qualité de l'eau |



Inondation de zone avec enjeux

AUTRE PROJET

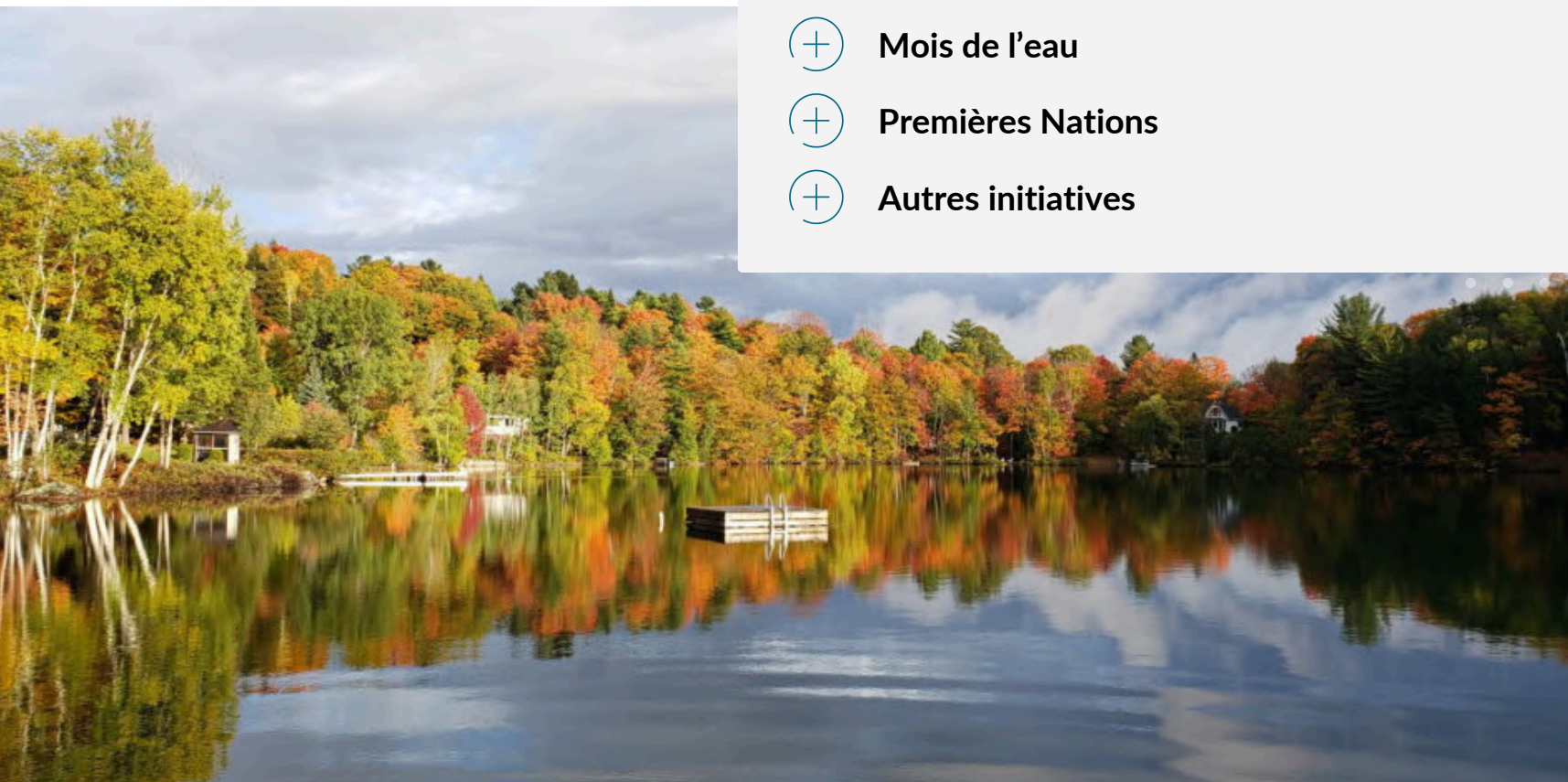
En marge des six problématiques prioritaires par le Plan directeur de l'eau, l'année 2024-2025 a également été marquée par la réalisation de projets complémentaires. Bien qu'ils ne soient pas directement liés aux enjeux identifiés dans le PDE, ces derniers ont permis à Abrinord de poursuivre sa mission en tant qu'organisme responsable de la gestion intégrée de l'eau de la zone de gestion du bassin versant de la rivière du Nord.

Ces initiatives ont contribué à renforcer la concertation régionale, à soutenir l'engagement des acteurs de l'eau et à créer des occasions pour les rassembler autour d'objectifs communs.

PROJETS

2024-2025

-  Mois de l'eau
-  Premières Nations
-  Autres initiatives



Mois de l'eau

L'EAU : À LA CONFLUENCE DES CULTURES ET DES TRADITIONS



Depuis 2017, le mois de juin est proclamé Mois de l'eau par le gouvernement du Québec. Pour l'occasion, les organismes de bassins versants sont encouragés à réaliser des initiatives qui ont pour but de valoriser la ressource en eau et d'éduquer la population sur les enjeux qui s'y rattachent. Pour cette 7^e édition du Mois de l'eau, Abrinord est ravi d'avoir soutenu deux superbes initiatives qui se sont déroulées sur son territoire en juin 2024.

CONCERT POUVOIRS D'EAU

Dans le cadre du concert « Pouvoirs d'eau », l'Orchestre à vents Saint-Jérôme a rendu hommage à la rivière du Nord. Une série de pièces sous le thème de l'eau ont été interprétées par la quarantaine de musiciennes et musiciens de l'orchestre, sous la direction de Jade Piché.

Mathieu Madison, biologiste et président d'Abrinord, a également pris part à l'événement en animant le concert et en partageant quelques faits marquants sur la rivière du Nord, ainsi que sur l'importance de l'eau dans notre culture.



PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH)

La MRC d'Argenteuil a profité de Mois de l'eau pour procéder au lancement de son PRMHH de façon artistique et rassembleuse. L'artiste Sophie Stella Boivin a créé une œuvre originale spécialement conçue pour l'occasion. Chaque personne présente a été invitée à y ajouter sa propre goutte d'eau au tableau, un geste symbolisant l'engagement commun pour la préservation des milieux naturels d'Argenteuil. Abrinord est fier d'avoir soutenu cette initiative.

Premières Nations

Dans le but d'assurer une gestion intégrée de l'eau en incluant tous les acteurs du bassin versant, Abrinord a débuté une initiative avec les Premières Nations du territoire.

2024 a permis la formation du personnel sur les réalités autochtones. L'Organisme de bassin versant vise à entamer une conversation sincère avec les communautés des Premières Nations qui sont ou qui ont été sur le territoire du bassin versant de la rivière du Nord.

Par ces rencontres avec les communautés, l'Organisme de bassin versant souhaite établir une relation avec les Premières Nations de la région afin d'assurer une concertation avec tous les acteurs, un échange de savoirs et une connaissance des enjeux et réalités de tous et chacun. Ultimement, un désir d'adapter les processus en place permettront d'assurer une posture d'allié pour toutes les communautés du territoire.

Autres initiatives

Présentation à des groupes scolaires

- École polyvalente Lavigne de Lachute
- Cours « Planification environnementale et urbanisme » à l'Université de Montréal

Conférences invitées

- Journée de l'environnement de Sainte-Lucie-des-Laurentides
- Colloque du MAPAQ sur l'agriculture et les changements climatiques



L'IMPACT

DE NOS COMMUNICATIONS

ABRINORD DANS LES MÉDIAS

En 2024-2025, Abrinord a diffusé plusieurs communiqués de presse ce qui lui a valu plus d'une **vingtaine de mentions** dans les médias, incluant des articles de journaux, des entrevues radio et télévisées. Nous vous invitons à visiter la section Actualités de notre site Internet, afin d'y découvrir tous nos communiqués de presse, infolettres et rapports annuels.

ABRINORD DANS VOS COURRIELS

Seize infolettres ont été envoyées cette année à nos **355 abonnés**, que ce soit dans le cadre de notre envoi mensuel ou pour des communications ponctuelles liées à un projet ou à des annonces importantes.

ABRINORD DANS VOS RÉSEAUX



1168



869



180

Nous utilisons différentes plateformes numériques au quotidien pour rejoindre les acteurs de l'eau. Nos canaux les plus actifs sont Facebook et LinkedIn, qui nous permettent de :

- Rejoindre les acteurs municipaux et économiques
- Mobiliser les citoyens autour des enjeux liés à l'eau
- Valoriser nos projets, publications de sensibilisation et événements
- Mettre en lumière les expertises de notre équipe, collaborateurs et partenaires

Il est intéressant de noter que :

- pour une deuxième année consécutive, le nombre d'abonnés à notre page LinkedIn a connu une belle croissance, avec une augmentation de **224** abonnés comparativement à l'année précédente.
- **2274** interactions ont été générées en lien avec les publications diffusées sur nos réseaux sociaux.
- plus de **250** publications ont été partagées au cours de l'année sur nos différentes plateformes.



MERCI À NOS PARTENAIRES FINANCIERS

*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec 





775, rue Bélanger, suite 101,
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1L1

450 432-8490

abrinord.ca